

le 2 septembre 2026, Au Plamay,
Cano Petit-Demange.

(1)

Témoignage de victime de violence policière,

Je déclare sur l'honneur, ce qui suit en toute bonne foi.

Nous nous sommes présentés à la DDETSPP, à Paris, le lundi 16 avril 2026, vers 14h00, afin de résoudre une erreur administrative concernant l'enlèvement de chevaux de Barbara Renck alors présente. Nous sommes à l'interphone à l'entrée du bâtiment. L'agent d'accueil nous invite à monter au premier étage à son bureau. Après lui avoir expliqué que nous souhaitons rencontrer les agents des services vétérinaires pour résoudre le litige, il nous indique de passer par le portique qu'il avait ouvert et de monter à l'étage supérieur dans les bureaux des services vétérinaires.

Nous échangeons avec les agents responsables de la procédure qui refusent de produire les documents demandés prétextant une indisponibilité manifestement fallacieuse et la nécessité de prendre un rendez-vous pour obtenir les informations demandées. Ces déclarations sont nécessairement fausses puisque les nombreuses demandes

de rendez-vous et d'informations sont restées lettre morte depuis plus d'un mois.

Les agents de la DDETSPP rentrent alors tous dans leur bureau faisant semblant d'être occupés. Aucun d'entre eux, même pas le secrétaire ne nous a donné ce fameux rendez-vous clé pour obtenir les informations pour la libération des chevaux. Et là l'un d'entre eux ~~†~~ Eric DA SILVA vétérinaire administratif en charge de la réglementation de la pharmacie, non compétent dans cette procédure nous informe avoir sollicité la sécurité pour nous faire évacuer les lieux. C'est alors que le directeur des Services vétérinaires fait son apparition et nous informe que le document exigé n'existe pas et qu'il va voir avec la direction pour le règlement du litige. Il quitte alors le couloir et disparaît dans l'ascenseur.

Au bout de quelques minutes d'attente dans le hall d'accueil de l'étage lieu dans lequel nous avons été invités à patienter, nous voyons surgir deux hommes armés et équipés, affublés d'une inscription POLICE sur leur gilet tactique. Ils nous demandent sans se présenter de leur expliquer la situation. Soucieuse de savoir si les personnes à qui nous nous adressons sont en capacité et ont les compétences, je leur demande qui ils sont. Cette question déclenche chez les deux hommes un état de rage ! Ils se jettent sur moi, me mettent les menottes, les serrent rudement le plus possible, ils me bousculent et me poussent dans l'ascenseur -

Le leur dit qu'ils me font très mal, mais ils⁽³⁾ persistent comme possédés dans leur violence. Ils me répondent alors que "c'est fait pour".

L'ascenseur s'arrête à l'étage inférieur, un des deux hommes récupère une radio que l'agent d'accueil lui passe. Il lui demande si c'est bon pour les ordres du Préfet. L'agent d'accueil lui confirme "oui c'est bon pour les ordres du Préf". Au rez-de-chaussée ils me poussent hors de l'ascenseur, me bousculent hors du bâtiment et me conduisent dans leur véhicule. Là un échange s'en suit avec le plus jeune des deux pendant que le plus grand discute avec le directeur des services vétérinaires à l'extérieur du bâtiment. Le plus jeune semble apaisé et sorti de son état de furie. Il paraît surpris de ma profession de vétérinaire et des connaissances juridiques que je maîtrise, comme si il avait mal enseigné sur ~~notre~~ personne.

Le plus âgé monte dans la voiture, toujours dans état de rage, conduit le véhicule au commissariat de Police de Chambéry, toutes sirènes hurlantes sans respecter aucune règle de sécurité routière en pleine ville, me faisant très très peur. Puis ils m'emmènent à l'intérieur du bâtiment, me conduisent devant une femme qui refuse de me donner les informations sur qui elle est et me notifie un placement en garde à vue et mes droits.

Il est alors 15h20. Il c'est écoulé au moins une
deux-heure entre le moment où les deux hommes
me menottent et le moment où cette femme m'informe
de mon arrestation pour rébellion. C'est alors qu'elle
me conduit en cellule et me force à subir la palpation
physique prétextant des mesures de sécurité, et ce
malgré mon opposition affirmée.

Je m'ose plus à ce moment faire entendre mon
opposition vu ce que cela a déclenché chez ses collègues
J'ai peur, elle semble s'associer pleinement à leur
comportement violent. Je passe alors 20 heures continues
en cellule puis le lendemain la dame vient me
chercher pour une audition qui dure à peine
20 minutes. Cette dame refusant de prendre mes
déclarations, semblant même être agacée par mes
propos. Je lui fais constater les blessures que ses
collègues m'ont infligées, elle m'a pas souhaité les prendre
en charge. Je lui indique aussi que j'avais très mal.
Elle m'a simplement proposé de me montrer à leur
médecin mais à la vue de leur comportement de
déséquilibre mental et que ce sont eux qui paye
le fameux médecin avec lequel ils échangent préalablement
à la consultation je préfère refuser cette proposition consciente
de la partialité de cette personne.

Elle me fait remettre en cellule. Puis quelques temps
après m'informe que c'est le moment de la prise

d'empreintes et des photos. Je lui indique que je me ⁽⁵⁾ conscient pas à ce genre de pratiques et là elle me menace et m'indique que c'est "un délit de plus" et qu'elle devra en informer le magistrat, me faisant comprendre qu'il pourrait alors prolonger la garde à vue dans ces conditions.

Constatant leur attitude sans foi, ni loi, je me plie encore une fois sous les menaces et manœuvres intimidantes. Après avoir extorqué ce qu'elle voulait de moi, elle me fait replacer en cellule pour 20 minutes en m'indiquant qu'elle avait le pouvoir de me garder 24 heures et que "l'heure c'est l'heure". Puis elle dame me rend ma liberté en me conduisant hors du commissariat en me donnant une convocation pour une audience de mise en cause pour rébellion pour le mois de février 2025.

Le lendemain, je fais constater mes blessures par un médecin indépendant qui me prescrit un arrêt de travail de dix jours au vu des multiples blessures, et traumatisme.

Je reste très choquée du comportement de la Police, très loin de l'image officielle qu'elle se donne.

La POLICE est elle vraiment là pour agresser sans raison une femme qui pacifiquement tente de

Solutionner une erreur de l'administration et tout⁶
cela sur ordre du représentant de l'Etat? Est-ce
cela que l'Etat représente?

Je me tiens à disposition pour toutes demandes
d'informations complémentaires.

Pour faire valoir ce que de droit

Clair Petit-Domange

